La Cimade “refuse le fichage et le triage des réfugiés”

20/12/2017 à 2h21



Le Défenseur des droits, Jacques Toubon a été saisi par plusieurs associations sur le recensement des migrants prévu par l’Etat. Pour mieux comprendre le mécontentement des organisations humanitaires concernant l’acceuil des réfugiés, Geneviève Jacques, présidente de la Cimade, exprime le point de vue de son association.